

Grenoble, le 24 octobre 2011

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Le bois des berges de l'Isère valorisé en chaleur

**La Compagnie de Chauffage Intercommunale de l'Agglomération Grenobloise (CCIAG) et le Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) signeront le lundi 24 octobre 2011 une convention pour valoriser le bois des berges de l'Isère en chaleur.**

Le SYMBHI créé en 2004, est une structure publique qui a pour mission principale d'élaborer et de réaliser des plans d'aménagements et de gestion de l'Isère amont entre Pontcharra et Grenoble. Dans le cadre de la réalisation de ces travaux, une quantité importante de bois issu des déboisements et de débroussaillage de la végétation des bancs et digues est générée.

Le SYMBHI et la CCIAG se sont rapprochées pour transformer en énergie les **centaines de tonnes de « bois propre »** prélevées chaque année et destinées aux chaufferies de la Poterne et de la Villeneuve pour fournir la chaleur aux usagers du réseau.

Le bois est devenu une ressource importante pour remplacer les énergies fossiles que sont le charbon et le fioul. Cette convention permettra aux deux structures de poursuivre leurs actions au quotidien pour réduire l'impact de leurs activités, préserver l'environnement et assurer une mission de service public.

La CCIAG souhaite ainsi mieux sécuriser l'approvisionnement de la ressource en bois par la mise en place d'une filière bois structurée, pérenne et dynamisée par des industries locales. Au final, garantissant un prix compétitif et stable et évitant tout mouvement spéculatif. L'objectif est la création d'une charte relative au développement d'une filière biomasse située à moins de 100 km de l'agglomération grenobloise.

Avec les collectivités locales, la Compagnie de Chauffage s'est orientée depuis longtemps dans une démarche multi-énergies et privilégie les ressources locales dans ses choix énergétiques (bois, déchets ménagers, farines animales). Aujourd'hui **60 000 tonnes de bois recyclé et de plaquettes forestières** sont transformées chaque année en chaleur sur les sites de la Poterne et de la Villeneuve, dont le tonnage a presque triplé en 5 ans. Dans le bouquet énergétique, la part du bois est passée sur la même période de **7% à 18%**.

La transformation de la centrale de la Villeneuve, en complément de l'optimisation des conduites, a contribué à dépasser le seuil de **50%** de chaleur produite issue d'énergies renouvelables et de récupération. Le développement d'un bouquet énergétique faiblement carboné permet à la Compagnie de Chauffage d'éviter sur la saison 2009/2010, **234 800 tonnes de CO2**. Sur une plus longue période, par des actions ciblées, elle a réduit ses émissions de CO2 de **58% depuis 1990**, au-delà de l'objectif d'une réduction de 20% à l'horizon 2020.

Pour l'avenir, l'entreprise partenaire du Plan Climat Local s'engage à accélérer le recours aux EnR par l'augmentation de la part du bois en remplacement des énergies fossiles. L'objectif à l'horizon 2020 est d'adapter l'outil pour atteindre **100 000 tonnes** de bois, soit plus de **25%** de l'énergie produite. Le réseau de chaleur est devenu ainsi au fil du temps un outil exemplaire au service d'une politique énergétique durable et des économies d'énergie. *L'énergie est notre avenir, économisons-la !*

#### A propos de la Cie de Chauffage

La Compagnie de Chauffage, Société Anonyme d'Economie Mixte Locale créée en 1960, gère le 1<sup>er</sup> réseau de chaleur régional de France. Présidée par Serge Nocodie, elle emploie 207 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 64,8 millions d'euros. Détenue par un actionariat constitué majoritairement par des collectivités locales, elle alimente en chaleur pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire 91 000 équivalent-logements raccordés sur sept communes. Pour fournir l'énergie nécessaire, elle dispose de six centrales interconnectées utilisant six combustibles différents et d'un réseau maillé de 156 km.

#### Contact Presse

Jacques PASQUIER – Tel : 04 76 33 56 36 – [jacques.pasquier@cciag.fr](mailto:jacques.pasquier@cciag.fr)